

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

63,8 millions d'habitants

12,8 % de la population totale de l'UE

551 500 km²

13,1 % de la superficie totale de l'UE

Capitale : **Paris**

Monnaie : **Euro**

PIB : 1 846,7 milliards d'euros

15,5 % du PIB de l'Union

PIB/habitant : 29 800 euros

Secteurs d'activité

(répartition des emplois civils)

Agriculture : 3,4 %

Industrie : 22,9 %

Services : 73,7 %

Croissance 2007 : 2,2 %

Inflation 2007 : 1,6 %

Solde budgétaire 2007 : -2,7 % du PIB

Taux de chômage 2007 : 8,3 %



LA FRANCE ET L'UNION EUROPÉENNE

La France est **membre fondateur** des Communautés européennes. La « déclaration » faite en 1950 par le ministre français des affaires étrangères **Robert Schuman** sur la nécessité d'une structure permanente associant les États du continent est fréquemment identifiée comme l'acte fondateur de la construction européenne.

Tout en jouant un rôle moteur à chaque grande étape de cette construction – marché commun, marché unique, euro, mise au point du Traité de Lisbonne – la France manifeste régulièrement son attachement à une approche de l'Union compatible avec le maintien du principe de souveraineté des États.

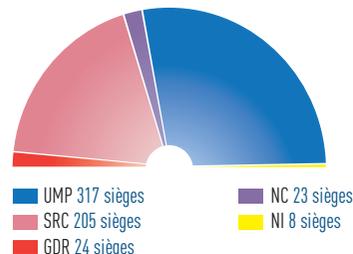


ASSEMBLÉE NATIONALE

Système institutionnel. La France est un **régime parlementaire**, le Gouvernement étant responsable devant l'Assemblée nationale. Cependant, le **Président de la République**, élu au suffrage universel direct, assume au sein de l'exécutif des compétences essentielles. C'est lui qui procède à la nomination du Premier ministre. C'est également lui qui dispose de la possibilité de dissoudre l'Assemblée. Au sein d'un système bicaméral, l'Assemblée nationale compte **577 députés** élus pour **cinq ans** au scrutin uninominal à deux tours.

Pouvoirs. Assemblée nationale et Sénat disposent de pouvoirs identiques, excepté sur deux points principaux. Dans la procédure législative, l'Assemblée possède, en raison de la légitimité que lui confère son élection au suffrage universel direct, la possibilité de dire le « **dernier mot** ». Par ailleurs, elle peut seule mettre en cause la **responsabilité** du Gouvernement.

COMPOSITION 2008 DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Le Président de l'Assemblée nationale, **Bernard Accoyer**

À l'issue du second tour des élections législatives de **juin 2007**, l'Union pour un Mouvement populaire, formation soutenant l'action du Président de la République, remporte 313 sièges, soit la majorité absolue au sein de l'Assemblée. Alliée au Nouveau Centre, elle apporte son appui au Gouvernement du Premier ministre **François Fillon**, qui reçoit en juillet 2007 la confiance de l'Assemblée par 321 voix contre 225. Les groupes SRC (socialiste et alliés) et GDR (communistes et alliés) représentent, au sein de l'Assemblée, les grandes formations nationales de l'opposition de gauche.

18,5 % de femmes

En savoir plus : www.assemblee-nationale.fr

LES 78 DÉPUTÉS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN

- PSE > 31 députés
- PPE-DE > 18 députés
- ADLE > 10 députés
- NI > 7 députés
- Verts / ALE > 6 députés
- ID > 3 députés
- GUE-NGL > 3 sièges

